



APPEL A CANDIDATURE

La commune de Bussière-Galant (87)

Recherche des candidats pour la réouverture d'un restaurant



- Présentation du territoire
- Contexte et objectif du projet
- Descriptif du local
- Attentes de la commune
- Modalités de réponse



Le projet « Ingénierie de l'accueil et du développement économique » est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage dans le Massif Central avec le fonds européen de développement régional.



Présentation du territoire

La commune de Bussière-Galant se situe au sud-ouest du département de la Haute-Vienne (87), en région Nouvelle-Aquitaine. Elle appartient à la Communauté de communes Pays de Nexon – Monts de Châlus.

La commune compte 1366 habitants et se situe à une quarantaine de minutes de Limoges et à seulement 7 minutes de Châlus, deuxième ville centre de la Communauté de communes.



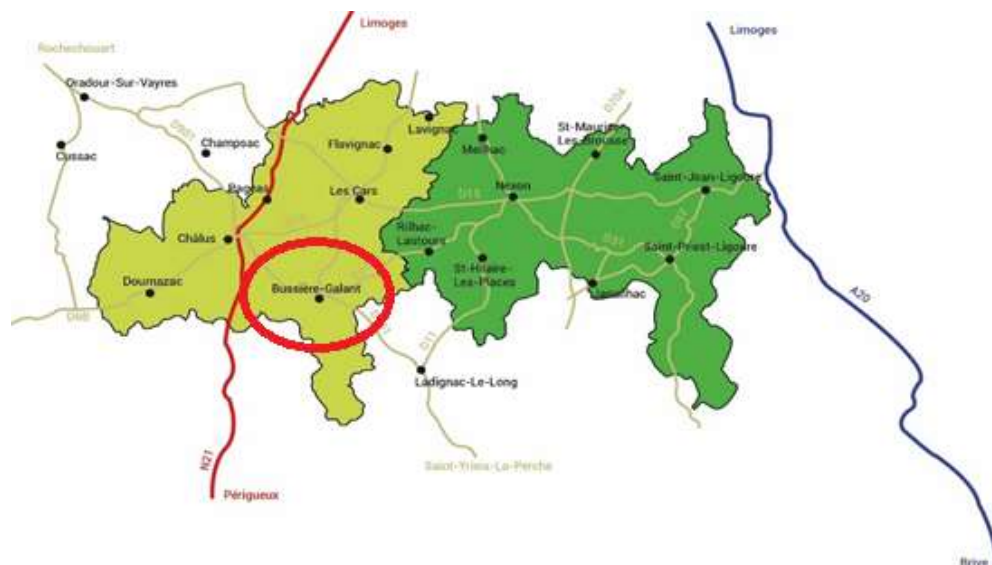
La commune est dotée de nombreux commerces et services de proximité : superette, boulangerie-pâtisserie, magasin de fleurs, pharmacie, etc. Elle dispose d'une école maternelle et élémentaire, ainsi que des services médicaux nécessaires : médecin, cabinet d'infirmiers, dentiste et ostéopathe.

Le développement économique est lié à l'agriculture (bovins viande principalement, activités diversifiantes) et à l'exploitation du bois de châtaignier. Avec près de 50% de la surface communale boisée, de nombreuses entreprises travaillent toujours ce bois : fabrication de parquets, lambris, clôtures, piquets, tuteurs, plantations et entretien forestier... Au total, environ 220 emplois locaux sont représentés dans une soixantaine d'activités.

Treize associations participent aux animations communales qui bénéficient de tous les équipements communaux : salles polyvalentes, salles associatives, terrains de sports...

La commune se caractérise également par la présence d'un équipement touristique important, l'espace Hermeline qui propose de nombreuses activités de loisirs (baignade, mini-golf, pêche, sentiers de randonnée, parc aventure dans les arbres, grande tyrolienne, vélorail, etc. Cet espace reçoit plus de 30 000 visiteurs par an.

Châlus et Nexon, les deux pôles majeurs du territoire intercommunal, concentrent l'essentiel du tissu commercial et de services, les services publics (collège, trésorerie...) et équipements structurants (bibliothèque, piscine...)



Source : Communauté de Communes Pays de Nexon-Monts de Châlus

Contexte et objectif du projet

Plus de cinq années après la fermeture d'un bar-restaurant en centre-bourg, la commune a acquis en 2010 le bâtiment correspondant. Elle l'a entièrement rénové afin d'y réinstaller une activité de bar-restaurant.

Deux gérants se sont alors succédé depuis la réouverture du commerce en 2012, le premier arrêta son activité en avril 2015 et le deuxième en avril 2018.

Descriptif du local

Ce local en excellent état d'environ 100m² se situe en centre-bourg et est composé d'une salle d'une capacité de 30 couverts et d'un bar d'une dizaine de places assises (cf. plan ci-après). La terrasse permet d'accueillir 30 couverts.

Le bar-restaurant est entièrement équipé (cuisine, mobilier et vaisselle). La liste complète peut être transmise sur simple demande.



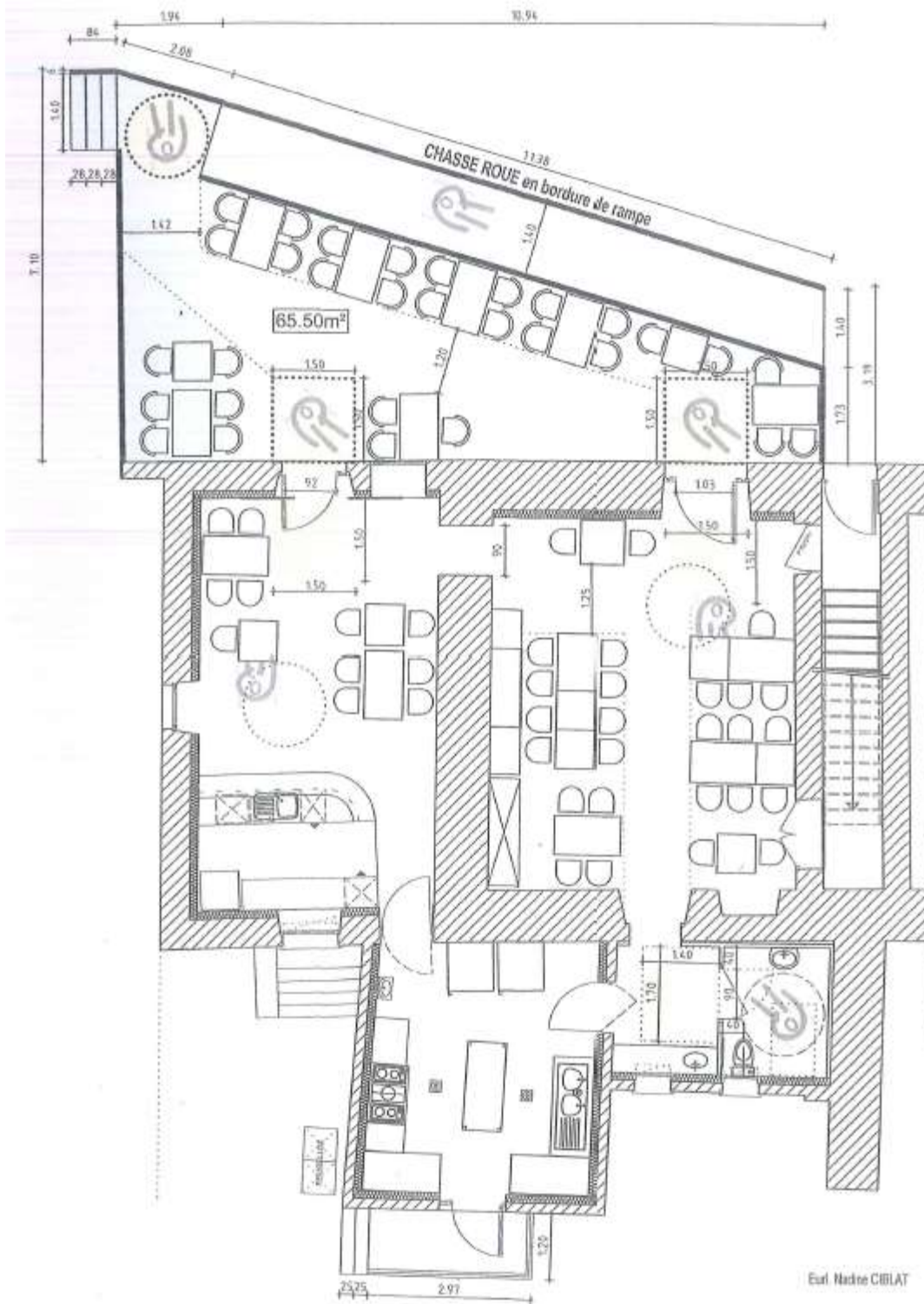
Le local répond aux normes d'hygiène et d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap. Il bénéficie de stationnements à proximité.

Le bar-restaurant devra être ouvert les midis (dont le dimanche) ainsi que les vendredis et samedis soirs. Le jour de fermeture choisi devra être en cohérence avec l'activité.

Afin de garantir un service attractif et permettre une meilleure rentabilité au gérant, ce dernier devra proposer des activités complémentaires comme :

- une activité de traiteur, notamment auprès des associations ;
- le portage de repas à domicile ;
- les paniers repas pour l'espace Hermeline.

L'ensemble de ces propositions d'activités complémentaires sera soumis à discussion entre le porteur de projet et la commune.



Eurl. Nadine CIBLAT

Le 01/03/2012

Ech. 1/100ème

Attentes de la commune

La municipalité souhaite trouver un porteur de projet pour reprendre cette activité de bar-restaurant. Un loyer mensuel de 700 € HT sera versé à la commune pour l'occupation du local, le matériel et la licence IV sont mis à disposition pour l'exercice de l'activité.

Le début d'activité est souhaité le plus rapidement possible.

Profil recherché

Les candidats doivent être compétents et fortement motivés. Ils devront disposer d'une expérience professionnelle ou d'une formation probante dans la restauration et la gestion d'entreprises commerciales. Ils devront être en mesure de disposer des financements pour lancer l'activité et en assurer le fonctionnement.

Une activité commerciale dépend en premier lieu des capacités relationnelles du chef d'entreprise. Une attention particulière sera portée à l'aptitude à écouter les clients et à répondre à leurs besoins.

Modalité de candidatures

Un CV et une lettre de motivation doivent être adressés mairie de Bussière-Galant par mail mairie.bussiere.galant@wanadoo.fr ou par courrier à l'adresse suivante :

Mairie de Bussière-Galant
Le Bourg, 87230 BUSSIERE-GALANT

Au plus tard le 1^{er} juin 2018

La sélection des candidats se fera en deux phases :

- présélection sur CV et lettre de motivation ;
- entretien avec les élus de la commune de Bussière-Galant

Pour toute demande d'information, vous pouvez contacter :

La Mairie de Bussière-Galant au 05 55 78 80 26 ou Marie-Amélie Moury : Chargée de mission accueil et développement économique à la Fédération Châtaigneraie Limousine au 05 55 70 99 40.